L'ÉCHO DE POLOGNE

Paraît chaque mercredi et samedi

Rédaction et Administration Varsovie, 46 rue Tamka.

№ 23. MERCREDI 30 JUILLET 1919. Le № 0 fr. 20 0 mk. 40

Discours, prononsé par M. Skrzyński, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères au banquet organisé par les Ministres de France, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne.

Messieurs les Ministres de France, des Etats-Unis et de Grande Bretagne.

Convié par Vous au moment ou la paix chèrement acquise nous permet de fêter la victoire des armées alliées, nous voyons les représentants des premiers Etats du monde entourer le chef de notre Etat ressuscité. Nous voici au milieu d'une réunion solennelle, qui acquiert dans nos esprits une signification profonde et symbolique. Vous voir dans notre capitale, Messieurs les Ministres, nous rend présent et tangible un fait qui pour nos pères et nos aïeux paraissait un rêve irréalisable, rêve que pourtant ils n'abandonnèrent jamais.

La Pologne est ressuscitée. Indépendante et souveraine, elle marche a côté de vos pays vers un avenir lumineux. C'est là l'oeuvre de ces quelques dernières années, qui pour nous sont devenues comme par miracle l'équivalent d'une longue époque historique. Aussi qu'il me soit permis d'arrêter ma pensée sur ces années sanglantes et glorieuses, où animée d'une foi que rien n'a jamais su ébranler, notre Patrie terrassée et pourtant insoumise contribuait par sa résistance silencieuse à la grande oeuvre de vos armées, oeuvre dont nous fêtons en ce moment la réalisation.

Faut-il dire avant tout l'angoisse poignante et douloureuse qui s'empara de nos coeurs le jour où la France, cette belle France heureuse et pacifique se trouva face à face avec l'ennemi. Faut-il dire l'admiration avec laquelle nous vîmes ce doux pays de France si cher à tous les Polonais reprendre l'immaculée épée de ses preux, l'épée de Jeanne d'Arc, et n'écoutant que la voix du devoir et de l'honneur, se lancer dans une lutte où toutes les forces morales étaient pour elle. Mais tant de forces matérielles organisées de longue date se dressaient contre elle en menaçant son existence. Ces premières journées de combat furent une période de troublante attente. La France se couvrit de gloire mais seule dans l'ouest pouvait-elle résister victorieusement?

C'est à cette heure tragique que calme et résolue, la Grande-Bretagne, fidèle à ses plus nobles traditions se dressa à côté de la France et que simplement tous ses fils se souvinrent des paroles historiques de Nelson: „L'Angleterre s'attend à ce que chacun fasse son devoir". Au roulement de tonnerre qui venait des bords de la Marne, répondit sur les Océans le tonnerre des canons de la flotte britannique. Croyez—moi Messieurs, on l'entendit aussi à Varsovie où les têtes se levèrent, où les coeurs se trouvèrent raffermis. Pourtant l'épreuve devait être encore longue et dure. Le martyre glorieux de la Belgique, ce pays de foi sublime et de fidélité à la parole donnée, les souffrances supportées avec stoïcisme par la Serbie, les épreuves tragiques de la Pologne semblaient devoir se prolonger infiniment. Tour à tour de nouvelles nations se levaient obéissantes

à la voix de l'idéal. Le Japon, l'Italie, la Roumanie, les Tchéco-Slovaques venaient augmenter les rangs des soldats de la bonne cause. Messieurs! la Pologne n'oubliera jamais ce beau sang que votre jeunesse généreuse répandit à flots pendant ces sombres années et ce sang a créé entre ces peuples la plus intime, la plus réelle des parentés.

C'est à une de ces oeuvres les plus difficiles où vous gardiez votre courage, car vous ignoriez le découragement qu'une grande voix tranquille et puissante s'élève au delà des mers Elle annonçait au monde, qu'il n'y aurait pas de paix sans justice, et qu'il ne pouvait y avoir de justice sans que la Pologne ne fut rétablie. Elle annonçait la création d'un monde nouveau, d'un monde que Mickiewicz avait pressenti, en affirmant que l'affranchissement de la Pologne ne serait possible qu'au sein d'une humanité régénérée, et c'est alors que commencèrent des journées qui nous semblent un rêve... Nous entendions de loin le grondement de vos trains sur les rails et le souffle puissant de vos tonnerres, qui portaient tout un peuple en armes vers l'Europe, une mine à'feu et à sang — tout un grand peuple décidé à entreprendre une nouvelle croisade.

Et puis ce fut la victoire, une victoire rapide comme un coup de foudre. Non seulement des empires croulaient, mais tout un système tombait en ruine, système qui avait pour base la méfiance mutuelle entre les nations et dont l'unique idéal était la force et le poing armé.

Ce fut une victoire sans exemple dans l'histoire, car elle apporte la gloire aux vainqueurs, justice et sécurité aux opprimés et elle donne la liberté à tous, jusqu'aux vaincus eux-mêmes.

Aujourd'hui c'est la paix. Mais la nouvelle Pologne est encore forcée de veiller l'arme à la main. Il faudrait avoir un coeur de pierre pour ne pas frémir d'horreur dans tout ce qui se passe au delà du front de nos armées de l'est. La Pologne ne peut pas rester sourde à des cris de détresse telle que l'histoire n'a entendue jamais. Contemplez notre patrie, elle est pleine de bonne volonté à faire renaître autour d'elle la paix et la sécurité, à faire revivre partout ce qui fait la valeur réelle dé l'existence. Fermement résolue à respecter les droits d'autrui, à honorer la volonté des peuples, elle est profondément persuadée que son propre bonheur et sa prospérité ne sont possibles que si elle est entourée de voisins eux-même prospères et heureux.

Messieurs les Ministres! Vos Etats peuvent compter sur la participation de la Pologne à tout acte, à tout effort sincère vers plus de liberté pour tous, vers plus de fraternité entre nous. A vos côtés et en suivant votre exemple, nous travaillerons à l'établissement de relations nouvelles, à cette Ligue de Nations qui doit rendre — non, qui rendra — plus humains et plus confiants les rapports entre les Etats et entre les individus.

Un labeur immense est devant nous. Il appartiendra à la sagesse des peuples à la modération des hommes d'Etat, à discerner ce qui pour le bonheur de l'humanité serait à conserver des immenses ressources accumulées par l'expérience et les traditions séculaires. Ce qui a vieilli sans retour, devra être remplacé par un nouvel effort créateur. C'est donc à notre étroite collaboration dans cette oeuvre de Paix — de Justice — et du Progrès, que je lève mon verre et c'est aux vertus, au génie, à l'héroïsme de la France, des Etats Unis et de la Grande Bretagne et de tous leurs Alliés, que je rends l'hommage le plus profond et le plus sincère.

Vivent les Etats Alliés et Associés, vivent leurs armées invincibles qui ont lutté pour que la vie devienne plus digne, plus libre et plus noble!

REVUE DE LA PRESSE.

La Pologne et l'Italie.

Le „Kurjer Poranny" du 19 juillet émet une série d'observations à l'occasion des dépêches échangées entre le roi d'Italie et le Chef de l'État polonais:

Le quotidien de Varsovie commence par rappeler que la Pologne puisait en Italie sa culture à l'époque de la Renaissance, et que les premières légions polonaises pour la délivrance de la patrie oppressée furent formées sur le sol italien. Après avoir esquissé ensuite la silhouette de Garibaldi combattant pour la liberté, l'auteur de l'article observe:

„Joseph Garibaldi vivait dans une fièvre continuelle. Mais cette fièvre n'était pas en lui seul. C'était la même fièvre qui animait en Pologne la génération que le dictateur Traugutt conduisit quinze ans plus tard vers l'échafaud et les casamates russes. C'était la même fièvre qui après plus de soixante ans poussa la génération présente à se laisser emporter par Joseph Piłsudski au combat contre la tyrannie, combat terminé à l'heure qu'il est par le triomphe de l'ancien idéal des soldats de la République Cisalpine".

L'auteur rappelle dans la suite l'enthousiasme que nourrissait Mickiewicz pour les idées de Garibaldi et constate que le grand poète polonais n'a jamais douté du génie italien de même qu'il ne doutait jamais du génie de sa propre nation. Afin de le prouver, l'auteur cite les paroles de Mickiewicz écrites en 1849: „La renaissance scientifique et littéraire de l'Italie a eu pour suite l'éveil des désirs politiques. De la masse des idées sociales et religieuses qui animent l'Europe, l'Italie contemporaine peut réclamer une part considérable comme étant sa propriété"... „L'action d'initier quoi que ce soit — a dit Mickiewicz — ne se borne pas simplement à faire part à autrui de ses propres idées et de ses sentiments. L'initiative consiste dans le fait que les pensées et les sentiments se changent en action. Initier signifie presqu'autant que se sacrifier soi-même".

Après avoir rapporté ces paroles de Mickiewicz, l'auteur de l'article rappelle que l'initiative donnée par Garibaldi à la Pologne est allée jusqu'à envoyer le brigadier Nullo, lequel a combattu dans l'insurrection de 1863 avec une valeur égale à celle du Français Rochebrun (chef des „zouaves de la mort") et a trouvé la mort sur le champ d'honneur.

L'article se termine par le désir que la Pologne réunie et indépendante dépose une guirlande sur la tombe de Garibaldi à Caprera et que cette guirlande soit déposée par la main de celui que les Italiens ont surnommé „l'altro Giuseppe", par le général Piłsudski.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les négociations polono-tchèques à Cracovie.

La délégation tchèque pour les pourparlers au sujet de la Silésie de Cieszyn composée de 12 membres arriva à Cracovie le 18 juillet.

M. Olechowski, délégué du ministère des affaires étrangères, se rendit au devant d'eux jusqu'à la station de Trzebinia et les accompagna à leur arrivée à Cracovie, ou se trouvaient réunis à la gare les représentants des autorités civiles.

La première séance commune des délégations tchèque et polonaise eut lieu le 21 juillet à 10 h. du matin dans la salle de séances du Conseil municipal. Au bout d'une heure de debats les deux délégations se séparèrent pour délibérer chacune à part dans deux salles de conférence du Conseil municipal.

Les débats préliminaires n'eurent pour objet que des questions d'ordre général. La conférence commune qui devait avoir lieu dans l'après midi fut remise d'abord pour cause formelle, les délégués n'ayant pas été munis par leur gouvernement d'autorisation formelle pour négocier en son nom. Ceux-ci s'adressèrent donc à Prague en demandant une autorisation par voie télégraphique. Les délégués tchèques exprimèrent cependant en outre le désir que la conférence fût remise au lendemain, vu qu'ils attendent encore l'arrivée de 3 délégués de Prague.

Les débats du lendemain portèrent sur la proposition du délégué polonais, le dep. Daszyński, quant à la route à suivre dans la discussion.

Il est à supposer que les débats sur les questions particulières ne commenceront que lorsque M. Paderewski sera arrivé à Cracovie et aura communiqué aux délégués le résultat des pourparlers tenus à Paris et la situation actuelle de la question de Cieszyn relativement à la conférence de la paix.

Les délégués tchèques ont déposé des couronnes au pied de la statue de Mickiewicz sur la Grand-Place et sur le sarcophage de Kościuszko.

Autour de la conférence polono-tchèque.

La P.A.T. mande de Cieszyn que la nouvelle des négociations de Cracovie s'est propagée dans tout le pays avec la rapidité de l'éclair. Des délégations d'au-delà la ligne de démarcation arrivent journellement à la présidence du Conseil polonais en demandant de les défendre. Entre autres s'est présentée une députation de 150 femmes. Des manifestations pour la réunion avec la Pologne ont eu lieu dans quelques localités.

Attitude belliqueuse des Tchèques.

La P. A. T. mande de Cieszyn à la date du 21 juillet, que le ministre tchèque de la défense nationale, M. Klofacz s'est rendu à Morawska Ostrawa pour une inspections des divisions tchèques, opérant sur le territoire de la Silésie de Cieszyn.

Le Légation Belge a Varsovie.

M. van Ypersele, représentant du gouvernement belge à Varsovie est arrivé à la capitale le 20 juillet.

Avant d'occuper le poste diplomatique qui vient de lui être confié, M. van Ypersele remplissait pendant 7 ans les fonctions d'ambassadeur de la Belgique à Bucarest et se rend parfaitement compte en conséquent de la mission historique que la Roumanie et la Pologne alliées ont à remplir en face du bolchévisme.

Dans un interview accordé au collaborateur du quotidien „Kurjer Polski", M. van Ypersele a relevé l'analogie de la situation des deux pays. La Pologne de même que la Belgique devrait satisfaire par son industrie et son agriculture aux besoins des pays dont l'étendue surpasse de beaucoup la sienne. Le représentant de la Belgique insista sur la nécessité détablir de proches relations politiques autant que commerciales entre les deux Etats et ajouta que nombre d'articles pourront être échangés par voie maritime par Gdańsk et Anvers. Enfin M. van Ypersele exprima la chaude sympathie qu'éprouve la Belgique envers la Pologne dont elle secondait toujours les aspirations vers la liberté. Le joug allemand auquel les deux pays ont été soumis durant trois années de la guerre mondiale a encore contribué à consolider la sympathie existant entre les deux nations.

Les Juifs dans la Galicie orientale.

Les journaux de Varsovie publient le texte du procès-verbal dressé à Busk le 28 juin d'après les dépositions de deux Ruthènes fuyards de la ville de Brody située sur la frontière entre la Galicie orientale et la Podolie russe. Voici ce qu'ils disent:

Le 22 juin un détachement bolchévique au nombre de 100 hommes arriva à Brody. Leur entrée eut lieu sur la prière des Juifs qui envoyèrent dans ce but une députation à Radziwiłłów. Les bolchévics se mirent à piller les maisons abandonnées par les Polonais, avec l'aide des Juifs et les indications de ceux-ci.

Un des bolchévics dit dans une allocution à la foule qu'ils n'avaient point l'intention de passer les frontières de la Galicie et qu'ils étaient venus sur la demande intense des Juifs locaux.

Le 23, eut lieu à Brody la recontre des bolchévics et des Ukrainiens qui fut accompagnée de cordiales effusions. La population juive les accueillit en jetant des fleurs. Le lendemain fut publiée sous peine de mort une mobilisation dès 18—42 ans. Le témoin oculaire qui rapporte ces faits est un artisan de Brody.

Le transport des vivres de l'Amérique.

P. A. T. mande de Toruń à la date du 22 juillet.

Le transport des vivres de l'Amérique en Pologne est terminé. Depuis le 17 février 112 bateaux, chargés de 300.000 tonnes de vivres pour la Pologne sont arrivés à Gdańsk.

Une proclamation du Conseil de Gdańsk.

La „Gazeta Gdańska" du 18/VII publia dans son supplément rédigé en allemand une proclamation du sous-commissariat du Conseil populaire, terminée par les mots suivants: „Nous sommes une nation hautement civilisée et nous donnerons actuellement preuve de cette civilisation. Nous veillerons à ce que personne ne règle à son propre compte les calculs avec les oppresseurs. Par notre attitude nous forcerons nos adversaires à nous respecter. Jusqu'au moment où nos autorités entreront dans l'exercice de leurs fonctions, nous nous abstiendrons même de toute manifestation plus vive de notre joie. Nous n'irriterons point les Allemands qui nous quittent—non par crainte mais uniquement par compassion. Il est possible que les allemands ne sauront point l'apprécier — mais nous n'y prendrons pas garde. Notre nation qui a été toujours chevaleresque l'est aujourd'hui aussi, et ne cessera point de l'être.

Exercer sa vengeance sur l'ennemi terrassé n'est point une action chevaleresque mais plutôt un acte de banditisme.

On mande de Gdańsk à la date du 23/VII.

Le commandement général de Gdańsk a fait parvenir au ministère de la guerre à Berlin les propositions concernant l'évacuation de Gdańsk et des territoires polonais par les autorités, les institutions et les troupes allemandes.

Subterfuges allemands.

La „Gazeta Gdańska" mande à la date du 21 juillet la nouvelle suivante.

Tous les vaiseaux de guerre allemands stationnés au Nouveau Port (Neufahrwasser) et à l'embouchure de la Vistule, ont été peints aux couleurs hollandaises et ont reçu des noms hollandais. On pourrait supposer que tous ces bateaux ont été vendus à la Hollande. On dit même qu'on a aussi vendu à la Hollande les sous-marins qui ont dû être désarmés et désassemblés et dont les parties sont entassées sur la côte de Gdańsk. Ainsi, comme le dit la „Gazeta Gdańska", lorsque la Pologne aura pris en possession la côte de la Poméranie, elle la trouvera dépouillée malgré que les conditions de paix, acceptées par les Allemands, indiquent le contraire.

Les ouvriers polonais.

La P. A. T. mande de Gdańsk à la date du 21/VII.

Une délégation des ouvriers employés dans les chantiers du gouvernement se rendit chez le directeur de ces ateliers, pour protester énergiquement contre l'exportation de deux docks flottants. Le lendemain, comme l'interpellation faite par le directeur auprès des autorités compétentes n'eut encore aucun résultat, les ouvriers déclarèrent que s'ils ne recevaient pas de réponse précise dans l'espace d'une heure, ils seraient forcés d'agir pour leur propre compte. En effet une heure après tous les ouvriers assemblés dans le port immergèrent les deux docks. En outre une garde spéciale est proposée à la surveillance des docks contre toute tentative de sauvetage. Le dommage est évalué à 5 millions.

Persécutions allemandes dans la Haute-Silésie.

La P. A. T. mande d'Opole dans la Haute-Silésie à la date du 21 juillet, que 17 polonais accusés de haute trahison ont été cités devant le tribunal d'Opole. L'acte d'accusation leur incriminait d'avoir coupé les fils télégraphiques et téléphoniques, de s'être emparés des canons du „Grenzschutz" et d'avoir voulu faire entrer les troupes polonaises dans la Haute Silésie. Les accusés furent condamnés à 2—5 ans de prison.

Mr. Bernsdorf sur la politique allemande étrangère.

La P. A. T. mande de Berlin à la date du 22/VII.

L'ex-ambassadeur allemand à Washington, M. Bernsdorf a tenu un discours à la réunion de démocrates qui a eu lieu dimanche dernier, et a parlé du rôle futur des Allemands dans la Ligue des Nations. Il faut remplir les conditions imposées et acceptées, mais il faut faire des démarches pour contrôler la convention. Il ne peut pas être question de vengeance. Les Allemands doivent reconquérir au moyen d'une diplomatie habile tout ce qu'ils ont perdu.

L'orateur a attiré l'attention du public sur la nécessité de rétablir des relations amicales avec les Etats voisins, la Pologne, la Lithuanie et la Tchèco-Slovaquie. La question concernant les relations avec la Russie est restée indécise.

Le retrait des troupes allemandes.

La P. A. T. mande de Gdańsk à la date du 21 juillet:.

Pour éviter des incidents imprévus durant le retrait des troupes allemandes des territoires restitués à la Pologne et de l'introduction dans ces territoires de troupes polonaises, on a confié l'entretien de l'ordre aux gardes civiques composées de représentants des deux nations.

Une proclamation des étudiants allemands.

La P.A.T. mande de Berlin:

Le „Vorwaerts" communique que des étudiants allemands et autrichiens—socialistes s'adressent aux étudiants de tous les pays, pour qu'ils envoient leurs représentants à une réunion des étudiants à Lucerne.

A cette réunion les étudiants allemands vont protester contre la reprise par la Pologne de la Posnanie, de la Silésie et de la Russie occidentale.

La Chance du plébiscite parmi les Masoures.

P. A. T. mande de Gdańsk.

On nous fait parvenir les détails suivants, concernant le plébiscite sur le territoire de la Masovie, dans les districts de Kwidzyń, de Malborg et autres:

Certains Allemands espèrent que les Masoures, étant protestants, opteront pour l'Allemagne. En réalité les nouvelles qui nous parviennent sont tout a fait différentes. En général même les Allemands croient que le plébiscite sera favorable à la Pologne. Ils supposent que la population des districts de la rive droite de la Vistule, bien que composée en majeure partie d'Allemands, votera pour la Pologne car, elle craint les lourdes charges qui lui seront imposées par le gouvernement à cause de l'exécution du traité de la paix.

Déclaration des Polonais de Bytow.

On mande de Gdańsk à la date du 21 juillet.

Les représentations de la population polonaise du district de Bytow annoncent que les Polonais habitant ce territoire au nombre de 4300, désirent être réunis à la Pologne et ils fondent tout leur espoir dans la Commission qui fixera les frontières.

Les monuments allemands seront exportés de Toruń.

P. A. T. mande de Toruń à la date du 22 juillet.

Le groupe local de l'association des officiers a présenté une pétition an Conseil municipal pour que le monument de Guillaume I érigé sur la place du marché près de l'Hôtel de ville fût transporté en Allemagne. Les monuments de Frédéric le Grand, de Guillame II, et des chevaliers teutoniques, montés près du grand front doivent être retirés aussi.

La commission de ravitaillement.

La „Gazeta Gdańska" du 21/VII communique la nouvelle suivante:

Vu que les Américains ont déjà fourni à la Pologne presqu'en entier la quantité de vivres fixée (300 mille tonnes), la Commission americano-polonaise chargée des transports sera convertie en commission purement polonaise. Cette commission s'occupera du transport de 300 mille tonnes de matières premières destinées

aux besoins de l'industrie polonaise que l'Amérique doit expédier à Gdańsk.

Le mouvement sur les chemins de fer polonais.

Le mouvement productif des locomotives sur les chemins de fer polonais a augmenté depuis le mois de janvier de 44% et le mouvement des wagons — de 80,6%.

CHRONIQUE DE LA DIÈTE.

La séance du 19 juillet fut consacrée aux comptes-rendus des différentes commissions parlementaires.

D'abord fut votée en seconde lecture la loi sur les biens de donation qui passent en conséquent à la propriété de l'Etat.

La discussion porta ensuite sur la construction de nouvelles voies ferrées et sur la reconstruction du noeud de voies ferrées à Varsovie.

Enfin la Diète vota en seconde et troisième lecture la loi sanitaire sur la vaccination obligatoire. La lecture de la loi pour combattre les maux contagieux fut remise à une séance antérieure.

A la séance du 21 juillet la Diète vota d'abord la loi sur la réforme du code pénal et la loi supprimant les prescriptions extraordinaires introduites par l'occupation allemande.

Ensuite fut votée la motion de la commission pour l'instruction publique relativement aux peines disciplinaires pour les professeurs des écoles publiques.

La motion du député R a t a j (gr. de M. Thugutt) demandant de supprimer le lycée allemand existant à Lwów comme dernier reste de la domination autrichienne, fut votée unanimement.

Ensuite la discussion porta sur l'enseignemant élementaire dans les villages et sur la nécessité d'un enseignement obligatoire pour les soldats. Ce dernier point fut également décidé à l'unanimité.

Puis la Diète eut à débattre l'interpellation des dép. du p. pop. pol. au sujet des violences pratiquées par les Tchèques dans le Spisz et l'Orawa.

Enfin les députés entendirent la lecture de la motion urgente présentée par l'un. pop. nat. au sujet de l'occupation allemande dans la région de Suwałki. La motion demande que ce pays soit immédiatement libéré de l'invasion ennemie et que le gouvernement proteste avec toute l'énergie possible auprès de la conférence de la paix contre la violation incessante des conditions de paix par les Allemands.

L'urgence de la motion fut adoptée, après quoi le président remit la suite de la séance à l'après midi du même jour.

A la séance du 22 juillet la Chambre commença par débattre la motion urgente de l'abbé L u t o s ł a w s k i (un. pop. nat.) au sujet de l'occupation allemande dans la région de Suwałki. La parole fut d'abord à l'auteur de la motion. Celui-ci constata que l'occupation est une iniquité au point de vue national, et se trouve en contradiction avec les décisions de Spaa, autant qu'avec l'ordre du maréchal Foch, lequel a ordonné une évacuation immédiate de la région de Suwałki. Ce pays forme incontestablement propriété polonaise, considérant que la minorité lithuanienne n'y atteint même pas 1½%. Ce pays a pris part aux élections à la Diète et a été livré par l'Entente au gouvernement polonais, lequel a pris soin de le ravitailler Par conséquent l'orateur présente la motion citée dans le nro. précédent. La motion fut votée à l'unanimité avec un amendement.

La Diète passa ensuite à délibérer sur le compte-rendu de la commission budgétaire au sujet du crédit à allouer pour la rénovation du château royal sur le mont Wawel à Cracovie.

Le projet fut voté avec un amendement.

Puis vint le sujet des élections municipales dans les districts de l'est, présenté comme motion urgente par le dép. C z e t w e r t y ń s k i. Dans la discussion qui s'en suivit, le dép. sioniste F a r b s t e i n prit la parole pour proposer um amendement. Le représentant des Juifs sionistes demandait que la connaissance de la langue polonaise ne fût point obligatoire pour les conseillers municipaux. L'amendement fut rejeté et le reste de la motion qui se rapportait à l'unité de l'administration dans lesdits districts fut adopté.

Les points suivants du l'ordre du jour portèrent sur l'instruction obligatoire, sur l'établissement d'un office agricole central et sur la police de l'Etat.

Dans la discussion de ce dernier point un orateur de la gauche le dép. N a p i ó r k o w s k i (p. soc. pol.) s'opposa au projet du gouvernement en donnant pour motif que l'institution de la police est devenue odieuse aux Polonais pour avoir servi d'instrument aux gouvernements oppresseurs dans leurs persécutions.

M. le M i n i s t r e d e l'i n t é r i e u r accentua dans sa réponse que la societé dans les conditions modernes prend part au gouvernement. Les organes de l'autonomie se lient chaque jour davantage avec l'organisation de l'Etat. Le ministre de l'intérieur n'est point d'avis que la police puisse deve-

ni un organe de despotisme. Elle n'est que l'organe de la sûreté et la Diète saura toujours remédier à ce qu'elle ne devienne rien d'autre. Si le gouvernement ne se montre pas à la hauteur de sa tâche, la nation peut le changer, mais on ne peut jamais affirmer que le gouvernement et la nation ne font pas un.

La discussion s'étant prolongée, le président en remit la suite à la séance prochaine.

Après quelques motions urgentes que l'on renvoya aux commissions, les débats furent clos.

Le premier point de l'ordre du jour de la séance du 24 juillet fut celui de la police de l'Etat en seconde et en troisième lecture. Les députés adoptèrent la résolution suivante:

„La Diète invite le gouvernement a élaborer une instruction obligatoire pour la police basée sur les principes suivants: 1) Aucun citoyen de la République ne peut être mis en état d'arrestation ni soumis à une perquisition personnelle sans un ordre livré par écrit par les autorités judiciaires, sauf les cas de flagrant délit. Les détenus qui n'auront pas été informés dans le cours de 48 heures de la raison de leur détention et cela avec la signature des autorités judiciaires — doivent être libérés immédiatement; 2) Le domicile d'un citoyen de la République est intact. Toute entrée dans le domicile, toute perquisition et toute détention soit de documents soit de mobilier ne peut être effectuée que sur un ordre des autorités judiciaires livré par écrit.

La loi sur la police de l'Etat fut votée en bloc par la Diète.

Le point suivant de l'ordre du jour se rapportait à la motion urgente de l'union pop.-nat. au sujet de la terreur exercée par les communistes dans les hôpitaux de Varsovie. Après quelques discours des députés de la droite et de la gauche, on adopta par une majorité de voix la résolution de la commission d'administration dans une teneur suivante:

„Considérant que les agents communistes usent de terreur et de violence dans les hôpitaux de Varsovie, considérant le manque d'initiative de l'administration des hôpitaux à cet égard — la Diète invite M. le Ministre de l'intérieur à entreprendre des mesures énergiques pour assainir les relations qui règnent actuellement dans les hôpitaux de Varsovie et de faire démissionner en premiere ligne les agents communistes qui se sont rendus coupables de terreur et de violence".

Puis la Diète eut à délibérer sur la loi de la sécurité publique et de l'ordre à maintenir à l'intérieur de l'Etat durant la guerre. Après le discours du représentant de la commission juridique, le dép. S e y d a (un. pop.-nat.) et après l'opposition manifestée par le dép. P u ż a k (p. soc. pol.) au nom de la gauche, M. le Ministre de l'intérieur prit la parole.

M. W o j c i e c h o w s k i commença par constater que la Pologne doit tendre avant tout à consolider son indépendance. Après avoir rappelé qu'aucune existence nationale ne saurait se nourrir exclusivement de théories idéales et que les hommes ne sont point des créatures idéales, le Ministre de l'intérieur a déclaré qu'il désire être secondé par le droit qui peut limiter la liberté personelle au nom du bien général. Cette affaire ne peut être en aucun cas envisagée d'un point de vue personel, c'est-à-dire de celui des personnalités de tel ou autre gouvernement. La loi sera exécutée par un gouvernement polonais responsable devant la Diète et ne sera pas votée pour un mois, mais pour aussi longtemps que le gouvernement et la Diète le jugeront nécessaire. Après avoir réfuté certaines accusations dirigées contre la loi, M. le ministre conclut en ces termes:

„En considérant une loi, on ne doit l'envisager que du point de vue des besoins de l'Etat. Un ministre qui ne se placerait pas à ce point et qui n'envisagerait la loi qu'en libre citoyen n'ayant aucune responsabilité—un tel ministre commettrait un crime au nom du gouvernement. Il faut se souvenir que le moment est venu où c'est nous qui sommes les maîtres dans notre patrie et que la responsabilité pour tout ce qui s'y passe retombe en part égale sur le gouvernement et sur la Diète. C'est notre devoir à nous tous de songer aux moyens de la sécurité de l'Etat.

„La guerre a provoqué une désorganisation morale dans tous les pays, non seulement en Pologne et cette désorganisation se manifeste avant tout par une manque de respect des lois. Il est temps de finir. Il est temps de se souvenir que c'est à nous qu'il a été donné de reconstruire la Pologne. J'espère qu'il ne se trouvera personne qui puisse me dire que je suis un ennemi du peuple. C'est moi qui ai présenté cette loi à la Diète, c'est la commission qui a revu cette loi et c'est encore moi qui l'appuie. Je n'ai point changé durant les 30 années que j'ai passées au service de la cause populaire, mais je me base sur une nécessite d'Etat et je prie la Haute Diète de vouloir bien accepter le même point de vue".

Le discours du Ministre de l'intérieur fut accueilli par le bruyants applaudissements.

Après les discours de plusieurs députés de la droite et de la gauche, la loi sur la securité publique proposée par M. le Ministre de l'intérieur fut votée en bloc.

Le dernier point de l'ordre du jour se rapportant aux appointements additionnels devant être accordés aux fonctionnaires de l'Etat, fut remis à la séance du lendemain, sur quoi le Président de la Diète leva la séance.

Le Gérant L. Kościelski. Varsovie Imprimerie „Drukarnia Wydawnicza".